

AIDES FINANCIERES : ENTREPRISES/STRUCTURES DE LA FILIERE EQUINE

BENEFICIAIRES								TYPE D'AIDE										REG	AIDES FINANCIERES		
BENEFICIAIRES			SECTEUR DE L'AIDE					HORS INVESTISSEMENTS					INVESTISSEMENTS					MSA			
ENTREPRISES	ASSOCIATION	COLLECTIVITES	ELEVAGE	EQUITATION	COURSE	HIPPOMOBILE TRAVAIL	TRANSVERSAL	AIDE A LA CREATION ENTREPRISE	AIDE A L'EMPLOI	AIDE A LA PRODUCTION VALORISATION	AIDE A L'EVENEMENTIEL	AIDE A LA TRANSITION ENERGETIQUE	FINANCEMENT	MATERIEL EQUIPEMENTS INSTALLATION	NUMERIQUE	TOURISME	TRANSITION ECOLOGIQUE			INVESTISSEMENTS	
																				AIDES EUROPEENNES	
Guide des aides européennes pour la filière Equine																					
L'élaboration de ce guide est de permettre aux acteurs du monde des équidés en France de mieux tirer parti des aides allouées par l'Union européenne au développement rural et au soutien à l'activité agricole et au-delà celle du développement des territoires ruraux.																					Lien
AIDES NATIONALES																					
Le Fonds « d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux Ou Nationaux » (EPERON)																					
Le Fonds EPERON est un soutien financier aux projets innovants et structurants. Les projets présentés au Fonds EPERON doivent être localisés en France et dans les départements ou territoires d'outre-mer. Le Fonds EPERON intervient en complément d'autres cofinancements : Europe, Etat, Région, Département, Commune, fonds privés...																					Lien
Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE)																					
Ce dispositif vise à soutenir l'investissement productif et non productif dans les exploitations agricoles dans le cadre d'un projet global d'investissement afin d'améliorer de façon durable et globale la situation économique, sanitaire et sociale de l'exploitation, d'améliorer leur autonomie et le niveau global de leur performance environnementale. Ce dispositif fonctionne par appels à projet. Une aide de 30 à 80% selon les opérations mentionnées dans l'appel à projet (Se référer aux appels à projets dont le contenu se trouve via le lien en fonction de la localisation du siège d'exploitation et du projet). Les appels à projets 2021 intègrent le pacte « biosécurité et bien-être animal » du plan de relance du ministère de l'Agriculture. Il est à noter également que le soutien à la plantation de haies fera l'objet d'un dispositif spécifique qui sera lancé au printemps.																					Lien
Pacte de Biosécurité																					
Le volet agricole du Plan de Relance comprend des actions spécifiques pour les filières animales pour accompagner leur modernisation. La mesure « pacte biosécurité et bien-être animal » s'adresse aux exploitations agricoles et vise à accompagner les éleveurs, dans l'adaptation de leur exploitation, pour répondre aux enjeux sur le bien-être animal et la biosécurité, eu égard à la nécessité de prévenir les risques sanitaires dans le contexte actuel. Cette mesure, dotée de 100 M€ regroupe deux dispositifs : *Formation des éleveurs à la biosécurité pour la prévention des zoonoses et au bien-être animal, *Soutenir les investissements permettant de renforcer la prévention des maladies animales et d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal. Il s'adresse à toutes les filières animales, dont la filière équine.																					Lien
Installation des jeunes agriculteurs (+18 ans / -40 ans)																					
Les aides à l'installation visent à soutenir financièrement les jeunes agriculteurs pour leur première installation et à favoriser la viabilité économique de leur projet. Cette aide est financée par les crédits européens sur le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et des crédits nationaux. Cette aide concerne toute personne qui souhaite s'installer comme exploitant agricole à titre individuel ou au sein d'une société agricole.																					Lien
Installation des jeunes agriculteurs / FINANCEMENTS																					
Il existe de nombreuses solutions pour vous permettre de financer votre projet : *Aides financières, *Fonds d'investissement, *Garanties bancaires, *Prêts, prêts participatifs, etc. Les conseillers des Points Accueil Installation disposent d'un accès à une base de données nationale répertoriant l'ensemble des financements mobilisables pour la création ou la reprise d'une exploitation. Ils pourront vous indiquer ceux qui correspondent à vos besoins.																					Lien
Installation et dotation des jeunes agriculteurs																					
Les futurs agriculteurs, s'installant pour la première fois, âgés de moins de 40 ans et titulaires d'un diplôme agricole de niveau IV.																					Lien
ACRE (aide à la création d'entreprises pour les demandeurs d'emploi)																					
L'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre) consiste en une exonération partielle de charges sociales, dite exonération de début d'activité, et un accompagnement pendant les premières années d'activité. Elle permet aussi à certains bénéficiaires de prétendre à d'autres formes d'aides. Les conditions d'attribution de l'Acre (bénéficiaires, formalités et taux d'exonération) dépendent de la date de votre souscription au dispositif (depuis le 1er janvier 2020 ou avant cette date).																					Lien
Aide PAC																					
Vous exploitez des surfaces en herbes, vous êtes éleveur, entraîneur, cavalier, centre équestre à titre principal ou secondaire, vous pouvez peut-être bénéficier d'aides PAC si vous êtes nouvellement installé ou si vos surfaces ont été déclarées à la PAC en 2015.																					Lien
Aide pour les femme : la garantie égalité femme																					
La garantie EGALITE femmes (ex FGIF) est le seul dispositif national dédié aux femmes entrepreneures. Son objectif est de faciliter l'accès au crédit bancaire des femmes pour financer la création, la reprise ou le développement de leur entreprise.																					Lien
Le prêt d'honneur Initiative France																					
Si vous ne disposez pas d'un apport personnel suffisant pour obtenir un emprunt bancaire permettant de boucler le financement de votre projet de création ou reprise d'entreprise, il vous est possible de renforcer cet apport en sollicitant un prêt sans intérêts ni garanties que vous vous engagerez à rembourser "sur l'honneur". L'obtention d'un tel prêt crédibilise le projet de création ou de reprise et a un effet de levier significatif pour l'obtention d'un financement bancaire complémentaire. Cela permet par ailleurs de bénéficier de l'accompagnement de l'organisme qui vous l'accorde pendant la phase de démarrage et de premier développement de votre activité. Deux avantages considérables pour la réussite de votre entreprise !																					Lien
Wom'energy : le programme d'entrepreneuriat au féminin prêt dhonneur																					
Réseau Entreprendre a pour finalité la création de PME et d'ETI sur les territoires. Réseau de chefs d'entreprise bénévoles, Réseau Entreprendre accompagne des entrepreneurs à potentiel de création d'emplois pour les aider à réussir leur création, reprise ou croissance d'entreprise.																					Lien
Création d'entreprise : les alternatives au prêt bancaire																					
Vous souhaitez créer votre entreprise ou vous développer et vous avez du mal à obtenir un prêt de votre banque ? Il existe d'autres moyens pour obtenir des financements! Business angels, financement participatif etc. Tour d'horizon des solutions alternatives.																					Lien
les référents uniques pour l'investissement																					
Vous êtes entrepreneur et souhaitez développer votre entreprise ? Faites appel aux référents uniques pour l'investissement ! Découvrez ces experts du développement économique qui peuvent vous accompagner dans vos projets d'investissement. On vous explique tout.																					Lien
Crowdfunding : tout savoir avant de se lancer																					
Vous êtes créateur ou repreneur d'entreprise, ou bien entrepreneur souhaitant développer votre activité, mais vous ne voulez pas ou ne pouvez pas faire appel à un prêt bancaire classique ? Connaissez-vous le crowdfunding ou « financement participatif » ? Cette solution de financement en plein essor est peut être faite pour vous ! On vous explique tout.																					Lien
Accompagnement des associations sportives locales																					
Cette mesure consiste à soutenir les actions menées par les associations sportives locales en vue d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.																					Lien
Création d'emplois pour les jeunes dans le sport : ligues, comités, groupements d'employeurs																					
Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports soutient déjà l'emploi sportif avec le financement de 5 000 emplois dans le monde associatif par le biais de son opérateur, l'Agence nationale du Sport. Ces emplois, essentiellement d'éducateurs sportifs, permettent le développement des pratiques sportives sur les territoires, dans les clubs et dans les instances territoriales des fédérations sportives.																					Lien
Financement de nouvelles missions de Service Civique																					

X	X	X		X						X								Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois, sur au moins 24 heures par semaine, en France ou à l'étranger. Il est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en cas de situation de handicap. Les missions de Service Civique peuvent se déployer dans l'un des 9 domaines prioritaires pour la Nation suivants : éducation, solidarité, sport, culture et loisirs, environnement, santé, mémoire et citoyenneté, intervention d'urgence, développement international et action humanitaire. Le volontaire effectue une mission complémentaire de l'action des salariés, des stagiaires ou des bénévoles de la structure d'accueil, à laquelle il ne se substitue pas. Le jeune volontaire bénéficie de l'accompagnement d'un tuteur désigné au sein de l'organisme qui l'accueille et d'une indemnisation par l'État (ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports) à hauteur de 523 € bruts (473 € nets) par mois. La structure d'accueil prend en charge un soutien complémentaire aux frais d'alimentation ou de transports à hauteur de 107 € par mois.Les organismes d'accueil sans but lucratif bénéficient par ailleurs d'un soutien spécifique de l'État de 100 € par mois pendant la durée de la mission.	Lien
Aide à l'embauche d'un jeune en Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes)																			
X	X	X	X	X	X	X	X		X									L'aide à l'insertion professionnelle attribuée à l'employeur qui recrute en Parcours Emploi Compétences un jeune de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé jusqu'à l'âge de 30 ans inclus, s'élève pour 2020 à 65 % du SMIC. Dans le cadre du PEC Jeunes, le contrat de travail doit remplir les critères suivants : *Un CDD ou un CDI, *Une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois, *Un minimum hebdomadaire de 20 heures. Ce contrat permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle avec un accompagnement tout au long de son parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi.	Lien
X	X	X	X	X	X	X	X		X									Aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés	Lien
Aide à l'embauche d'un jeune en Contrat Initiative Emploi (CIE Jeunes)																			
X	X	X	X	X	X	X	X		X									L'aide à l'insertion professionnelle, attribuée à l'employeur qui recrute en Contrat Initiative Emploi (CIE) un jeune de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé jusqu'à l'âge de 30 ans inclus, s'élève pour 2020, à 47 % du SMIC. Dans le cadre du CIE Jeunes, le contrat de travail doit remplir les critères suivants : *Un CDD ou un CDI, *Une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois, *Un minimum hebdomadaire de 20 heures. Ce contrat permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent chargé de son insertion.	Lien
X	X	X	X	X	X	X	X		X				X					Aide aux employeurs qui recrutent en apprentissage	Lien
Aide exceptionnelle aux employeurs de salariés en contrat de professionnalisation																			
X	X	X	X	X	X	X	X		X				X					Une aide financière de : * 5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans, * 8 000 € pour un alternant majeur (jusqu'à 29 ans révolus) pour la 1ère année de chaque contrat d'apprentissage conclu entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2021 préparant à un diplôme jusqu'au master (bac + 5 – niveau 7 du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP).	Lien
Aides France Num pour la transformation numérique																			
X	X	X	X	X	X	X	X							X			X	L'initiative France Num contribue au développement économique de votre TPE/PME grâce à l'augmentation de votre utilisation du numérique en réponse à vos besoins (fidéliser vos clients, gagner du temps, vous faire connaître, vendre à distance...). Cette initiative se concrétise notamment par un site internet francenum.gouv.fr qui vous permet : *D'obtenir une recommandation personnalisée, *De consulter des témoignages et des retours d'expérience d'entrepreneurs qui ont intégré le numérique dans leur activité, ce qui leur a permis de développer leur chiffre d'affaires, *De sélectionner des ressources pratiques pour comprendre les enjeux ou mettre en œuvre des outils numériques, *D'être alerté sur l'actualité des dispositifs nationaux et régionaux dédiés à la transformation numérique, *De trouver un expert numérique proche de chez vous, *De connaître les 60 partenaires de l'initiative, *De parcourir les offres de financement dédiées à la transformation numérique.	Lien
X			X													X	X	Bon diagnostic carbone	Lien
Bonus écologique																			
X	X	X	X	X	X	X	X						X				X	X	Lien
FNE-Formation																			
X	X	X	X	X	X	X	X						X					Le FNE-Formation est un dispositif dédié à la formation des salariés placés en activité partielle ou en activité partielle de longue durée. Il consiste en une prise en charge par l'Etat d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. L'objectif : faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations liées aux mutations économiques et favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en cas de changements professionnels dus à l'évolution technique ou à la modification des conditions de production.	Lien
Fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable																			
X	X	X	X	X	X	X							X		X	X		Le fonds tourisme durable est destiné à soutenir, via des aides financières (subventions), vos initiatives en matière de tourisme durable en couvrant une partie des coûts liés à l'émergence, la maturation et la réalisation (ingénierie, investissement) de vos projets.Les projets, individuels ou collectifs, seront sélectionnés en fonction de leur rapidité de concrétisation et de leur impact sur la transformation de l'industrie touristique. Un cofinancement de ce programme à parité par des partenaires privés sera recherché. L'accès au fonds permettra également aux porteurs sélectionnés de bénéficier d'outils complémentaires (prêts, garanties) de la part de Bpifrance et de la Banque des territoires.	Lien
Le fonds Avenir Bio																			
X	X	X					X										X	Dans le cadre du Plan de Relance, le Fonds Avenir Bio est fortement revalorisé jusqu'en 2022 afin de renforcer les filières biologiques existantes et les filières émergentes, porteuses d'innovation et de nouvelles pratiques agroécologiques. Le Fonds Avenir Bio soutient le développement et la structuration de la filière agriculture biologique en France.	Lien
Plan Climat Bpifrance																			
X			X	X	X	X	X					X				X	X	Le plan climat de Bpifrance renvoie essentiellement à la distribution de 1,5 Md€ de prêts garantis « verts » permettant de financer des projets de financement réduisant l'impact environnemental des entreprises et l'intensification, aux côtés d'investisseurs privés, du soutien en fonds propres aux entreprises prometteuses des greentechs.	Lien
ADEME aides entreprises agricoles																			
X			X							X						X	X	X	Lien
AIDES REGIONALES																			
Appel à projet « Cheval Territorial en Hauts-de-France » 2019/2022 - Troisième plan de sauvegarde et de valorisation des chevaux de trait "PSV3"																			
X	X	X	X			X			X	X	X	X	X		X	X		L'appel à projet « Cheval Territorial en Hauts-de-France » vise à encourager la dynamique naissante autour du « Cheval territorial », en soutenant financièrement les porteurs de projets impliqués dans des projets d'activités touristiques et de services publics hippomobiles qui mobilisent les races locales.	Lien
Contrat d'élevage pour le maintien de la biodiversité - Plan de Sauvegarde et de Valorisation du cheval Boulonnais et du cheval Trait du Nord et sa convention cadre 2019-2022																			
X	X		X						X								X	Ce contrat vise à accroître le nombre de naissances de poulains Boulonnais et Trait du Nord, en relançant la mise à la reproduction en race pure des juments. Il vise également à favoriser la production de chevaux aptes à l'utilisation en encourageant les éleveurs à débourrer et mieux préparer leurs chevaux.	Lien
Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2019-2022 - Soutien à l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin en Région Hauts-de-France																			
X	X		X						X							X		*Aider à l'amélioration génétique des chevaux et poneys de sports et de courses pour une production régionale plus performante : permettre aux éleveurs régionaux d'accéder à une génétique de qualité, et ainsi améliorer les performances sportives de leur production au niveau national et international, *Aider à l'amélioration génétique des chevaux de loisirs exclusivement de race Henson afin de permettre le développement de cette race régionale créée en Baie de Somme : permettre une meilleure sélection des chevaux Henson destinés à la reproduction grâce aux tests ADN. Ce dispositif est mis en œuvre à titre expérimental. Il sera susceptible d'être amendé selon les résultats des premières évaluations.	Lien
Plan stratégique de développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2019-2022 - Soutien à l'amélioration du déboufrage des jeunes chevaux de sports et de courses																			

